

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 28 mars 1958.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à inviter le Gouvernement à définir une politique de l'aménagement du territoire tenant compte des perspectives du Marché Commun et de l'Eurafrique.

PRÉSENTÉE

Par MM. Edgard PISANI, Raymond BONNEFOUS, BORGAEUD, CARCASSONNE, COURRIÈRE, Vincent DELPUECH, DELRIEU, MÉRIC, Georges PORTMANN et Joseph RAYBAUD

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission du logement, de l'aménagement du territoire et des dommages de guerre.)

Mesdames, Messieurs,

Les incidences des inégalités régionales sont familières à nos esprits. Les agglomérations monstreuses, les cités-dortoirs, les cantons dépeuplés, représentent les aspects divers d'une mauvaise répartition des activités sur le territoire. Le coût économique et social d'un tel état de choses nous est constamment révélé par les budgets communaux, les bilans de sécurité sociale ou le drame

du logement. Mais nous ne pouvons plus ignorer le risque politique du sous-développement, qu'il se traduise par des irrédentismes électoraux caractéristiques ou par des extrémismes stériles.

Aussi, la nécessité de développer certaines régions françaises, et particulièrement la zone méridionale, est-elle apparue depuis quelques années déjà comme un objectif essentiel, non point seulement pour y provoquer un réveil économique, mais aussi pour y prévenir les conséquences politiques d'un retard trop marqué. L'aménagement du Territoire tend à créer les conditions favorables à l'exercice des fonctions économiques régionales: il tend aussi à donner aux hommes des régions délaissées le sentiment de participer désormais à la conquête et aux chances d'un avenir commun.

Du fait de sa présence Outre-Mer, ce n'est pas seulement aux problèmes des inégalités régionales métropolitaines que la France doit faire face: les risques des inégalités nationales ou continentales se précisent pour elle avec insistance. Le commerce extérieur des Territoires d'Outre-Mer chroniquement subventionné par le budget français, les poussées subversives et les séparatismes expriment les dangers politiques et économiques du sous-développement.

Ainsi, au moment où les grandes puissances mondiales commencent à entrevoir par son côté stratégique le problème des inégalités de développement qui, pour gigantesque qu'il soit, ne menace pas encore leur sécurité, la France se trouve déjà engagée dans une lutte dont dépendent sa cohésion interne et sa présence internationale.

Tâche nécessaire, la lutte contre les inégalités de développement devient désormais pour nous une tâche impérieuse dans la double perspective de la Communauté européenne et de la Communauté eurafricaine.

I. — *Le Marché Commun impose à la France un effort de développement régional.*

Il est souhaitable, si nous voulons créer une Europe politiquement solide, que chaque citoyen puisse penser que le Marché Commun représente autre chose qu'une nouvelle rente de situation pour les régions traditionnellement bien placées; aussi devons-

nous éviter à tout prix que les déséquilibres régionaux s'accusent dans le cadre plus vaste du Marché européen, où tous les Européens, qu'ils soient du Nord ou du Midi, doivent pouvoir reconnaître une sérieuse promesse d'avenir. Il importe donc d'associer toutes les forces économiques de l'Europe à la recherche d'un équilibre de développement sans lequel ne pourrait exister cet « équilibre d'espérance » qui peut seul fonder une Communauté européenne durable.

Or, il est clair que les forces économiques continuent à graviter autour des bassins industriels fondés, il y a plus d'un siècle, sur le fer et le charbon. Quelles que soient les nouvelles formes d'énergie et l'évolution des techniques, l'attraction des économies dominantes, qui fut à la base du désaménagement français, continue à provoquer les agglomérations monstrueuses et les déserts économiques. Seul un effort persévérant d'implantation industrielle et de développement régional — entrepris en France dans le cadre de l'aménagement du Territoire — peut donc permettre de rompre ce processus épuisant. Si nous n'élevons pas notre effort au rang d'une politique nationale, le Marché Commun, en ouvrant largement l'espace européen, risque de compromettre les récents espoirs de renaissance régionale. A l'appel (déjà combien néfaste pour nombre de régions françaises) de Paris et du Nord-Est, va se combiner l'attraction, beaucoup plus forte encore, de la Ruhr et de la zone rhénane. Négliger de donner aux régions menacées des structures économiques solides, ne pas les rendre capables de participer à la concurrence européenne, c'est les condamner inéluctablement à un déclin accéléré.

Nous ne saurions admettre l'argument selon lequel la puissance globale de l'Europe gagnerait à cette disparition des économies marginales. Outre que les charges de ces régions sous-développées alourdiraient singulièrement les frais généraux de la Communauté, nous sommes convaincus que ce genre « d'assainissement » économique ne serait qu'un prélude au pourrissement politique. En effet, si l'Europe ne savait offrir des chances raisonnables à ses régions insuffisamment développées, leurs habitants seraient naturellement portés à rechercher dans leur solidarité de misère les promesses que leur refuserait la construction européenne. Il est patent que, face à l'Europe riche, pourvue et modérée, l'existence d'une Europe misérable et désabusée constituerait une menace permanente. Une telle situation

remettrait forcément en question le principe même de la Communauté européenne.

Imaginons d'autre part l'extrême vulnérabilité stratégique d'un continent dont le potentiel, étroitement concentré, serait à la merci d'une attaque atomique, cependant que de larges étendues de faible densité présenteraient un champ idéal pour des parachutages massifs. L'Europe que nous aurions ainsi créée rassemblerait toutes les conditions pour être facilement conquise de l'extérieur, si la subversion intérieure ne suffisait à la livrer à moindre prix.

A défaut de prévoir le développement, dans le Sud européen, d'une zone de forte densité économique, susceptible de drainer l'effort — et l'espoir — des hommes vers la création de nouvelles richesses, nous risquons de nous engager dans une impasse. Nos enthousiasmes et nos bonnes volontés ne sauraient empêcher cette Europe de chercher dans des voies aventureuses une cohésion qu'elle n'aurait su acquérir autrement ou de se déliter sous l'effet de ses propres contradictions. Pour la France, une telle expérience se solderait par un double échec : elle aurait rendu définitivement impossible l'intégration à l'Europe, tout en ayant accentué les déséquilibres régionaux et compromis l'unité nationale.

*
* *

Laisser l'Europe continuer de glisser vers le Nord-Est, sous l'effet d'attraction de ses anciennes structures, représente donc un péril, non seulement pour les pays dont l'économie relève, en totalité ou en partie, des structures du Sud, mais pour l'Europe tout entière.

Notre meilleure chance de prévenir ce danger est de favoriser la création, dans les régions méridionales de l'Europe, d'une zone de croissance, suffisamment dense pour atténuer l'attraction du pôle rhénan.

Il ne nous appartient pas, dans le cadre de cette proposition, de nous livrer à l'inventaire, même sommaire, des chances et des difficultés de cette entreprise.

Il nous suffira d'indiquer ici que la mise en œuvre d'une large politique de développement méditerranéen n'apparaît pas impossible. La révolution intervenue dans le domaine de l'énergie, le progrès des techniques, les découvertes récentes effectuées dans les régions méridionales de la France favorisent aujourd'hui la création des structures industrielles dont l'implantation eût été hasardeuse il y a quelques années. Il demeure cependant qu'à étudier la distribution du gaz de Lacq en fonction des besoins de consommation actuels et non des besoins futurs, ou les autoroutes en fonction de la circulation d'aujourd'hui et non de demain, nous ne saisissons jamais les possibilités qui nous sont offertes de corriger les inégalités de développement. L'obstacle préjudiciel à la réalisation d'une œuvre de cette importance n'est pas d'ordre technique mais politique. L'existence d'une volonté politique est nécessaire pour fixer l'effort national de développement à l'endroit du territoire où il est souhaitable.

Il ne saurait être question pour la France d'entreprendre une action strictement nationale, mais de provoquer une *politique européenne*, d'ouvrir à la Banque européenne d'investissements les perspectives d'une action profitable à l'Europe tout entière.

Il ne saurait être question non plus d'entreprendre cette œuvre dans l'intention d'opérer un nivellement anti-économique et d'opposer artificiellement les virtualités industrielles du Sud aux fortes structures de l'économie rhénane. Il s'agit de trouver pour notre effort le meilleur point d'application possible, afin de ne point disperser nos moyens et de donner à toute une partie de l'Europe un élan décisif pour son propre équilibre et pour l'ensemble des rapports méditerranéens.

II. — *Une politique de développement coordonnée conditionne l'avenir méditerranéen de l'Europe.*

En effet, si l'équilibre politique interne de l'Europe exige que soit réalisé un certain équilibre de développement, l'avenir international de l'Europe requiert une politique méditerranéenne audacieuse.

Les déclarations gouvernementales du 7 mars 1958 pouvaient ouvrir sur ce point des voies intéressantes. Ces perspectives n'ayant pas été précisées, il semble toutefois qu'un pacte médi-

terranéen limité à des objectifs de défense militaire ne puisse apporter de réponse décisive aux préoccupations des pays riverains de la Méditerranée. Un tel accord apparaîtrait comme une affirmation de la présence militaire américaine en Afrique et non comme un pas en avant dans la recherche d'une sauvegarde commune contre les inégalités de développement qui menacent tous ces pays, bien qu'à des degrés divers.

S'il revient à la France, par sa situation au point de rencontre des problèmes européens et des problèmes africains, de prendre l'initiative de propositions méditerranéennes, son action doit apporter une réponse aux questions fondamentales qui se posent en Méditerranée. Or, l'avenir de la France et de l'Europe dans ce secteur du monde dépend des solutions qui pourront être proposées pour surmonter les problèmes économiques.

Si nous voulons substituer une politique d'attraction à une politique d'exploitation, qui ne nous est plus permise; si nous voulons véritablement que l'Europe apparaisse aux Africains comme leur chance de développement et si nous tenons à ce que l'Afrique demeure, pour les Européens, une source de possibilités économiques, il est vain de tourner vers elle nos rivages les plus déshérités. Les vides économiques ont un effet répulsif. Si nous voulons que l'Afrique nous reste ouverte, il faut que nous ouvrons sur elle des côtes fortes et prospères. Symétrique de l'Europe du Nord, qui tend vers l'Atlantique ses ports dévorants, il importe à notre destin que soit tendu vers l'Afrique un grand réseau industriel méditerranéen qui, de **Venise à Bordeaux**, lierait Milan, Turin, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse et Barcelone (car il faudra bien un jour englober l'Espagne) à un avenir commun. Ainsi, créant de proche en proche les conditions du développement, utilisant nos possibilités nouvelles pour répondre aux exigences fondamentales de ce temps, nous aurions fait de la Méditerranée occidentale une sorte de grand lac intérieur, unissant, plus sûrement que des conventions politiques, l'Europe et l'Afrique.

A laisser échapper la grande chance méditerranéenne de l'Europe, nous risquerions de perdre définitivement des positions essentielles. « Nous ne devons pas voir la carte du monde d'un œil indifférent » — écrit dans *La Philosophie de la Révolution* le colonel Nasser — « il nous importe de considérer notre position sur la carte et le rôle qui lui est inhérent... Les phases de l'histoire

sont pleines de grands rôles qui n'ont pas trouvé de héros pour les jouer et, je ne sais pourquoi, il me paraît que dans cette région où nous vivons, il y a un rôle important qui attend son héros... ». Ces phrases sont claires: puissent-elles ne pas être prophétiques!

Une étude précise doit être faite pour évaluer les moyens nécessaires à une action européenne de développement méridional. La proposition de résolution que nous soumettons à la réflexion du Conseil de la République entend seulement exprimer le vœu qu'une volonté française sache tirer pour la France le plus grand avantage politique, économique et stratégique de la position et des virtualités du territoire français et assumer les responsabilités que lui confèrent son histoire, sa géographie et son avenir.

En conséquence, nous vous demandons d'adopter la proposition de résolution suivante:

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Conseil de la République invite le Gouvernement à prendre l'initiative d'une étude sur l'opportunité et les moyens de promouvoir l'essor des régions méridionales de l'Europe de l'Ouest, dans la perspective de la Communauté économique européenne et d'une coopération eurafricaine.